



# Ville de Schefferville

**ORDONNANCE 2021-06-25**

## **OBJET : Acquisition d'un véhicule pour le Service de protection contre l'incendie**

**ATTENDU QU'**en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, c 43, a.8)*, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

**ATTENDU QUE** la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

**ATTENDU QU'**en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, c43)*, l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

**ATTENDU QUE** le Service de protection contre l'incendie de la Ville de Schefferville doit procéder à l'acquisition d'un véhicule de service;

**ATTENDU QU'**un véhicule répondant aux critères recherchés par le service incendie a été trouvé chez GTA Fleet Solutions inc;

**ATTENDU QUE** la Ville désire procéder à l'acquisition du véhicule suivant : 2011 Chevrolet TAHOE 4X4, VN 1GNSK2E07BR127485, 148 000 km au compteur, incluant les équipements tel qu'indiqué sur la facture 21-0107 de GTA Fleet Solutions Inc. qui fait partie intégrante de la présente ordonnance;

**ATTENDU QU'**une demande de soumission sur invitation a été envoyée à deux fournisseurs pour un financement par crédit-bail;

**ATTENDU QUE** la Ville désire retenir la proposition du plus bas soumissionnaire soit : la Société de crédit Vault;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que la Ville de Schefferville :

- Procède à l'acquisition du véhicule 2011 Chevrolet TAHOE 4X4, VN 1GNSK2E07BR127485, 148 000 km au compteur, incluant les équipements tel qu'indiqué sur la facture 21-0107 de GTA Fleet Solutions Inc. et ce pour un montant de dix-neuf mille quatre cent quarante-neuf dollars (21 983,87 \$) taxes et livraison à Montréal incluses;
- Procède à la signature d'un contrat de crédit-bail de 48 versements mensuels égaux de 500,55 \$;
- Acquitte les versements mensuels prévus au contrat de crédit-bail à même le budget d'exploitation de la Ville;
- Que Mme Diane Cyr, Directrice des Finances / Secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tous les documents requis à l'accomplissement de cette transaction, pour et au nom de la Ville de Schefferville.

Adoptée à Québec, le 14 juin 2021

Jean Dionne, administrateur